

## Rapport d'activité dispositif jeunes

*Janvier à décembre 2019*



## Table des matières

2019 : Le dispositif jeunes un support pour la jeunesse, .....	3
Bar-jeunes...Barje, un lieu attentif à la jeunesse .....	4
Le dispositif jeunes : « faire avec les difficultés, partir d'où est le jeune » .....	5
Travail de réseau: « coopérer autour d'une situation ».....	5
Encadrement du stage : regards croisés .....	5
Spécificités du dispositif jeunes .....	6
Principales données quantitatives recueillies de janvier à décembre 2019.....	9
Travailler en collaboration avec le réseau socio-éducatif genevois et les dispositif d'insertion communaux et cantonaux .....	13
Favoriser l'intégration sociale et l'insertion par les activités proposées .....	14
Après le stage...le début de la suite .....	19
Conclusion et perspectives .....	21
Remerciements.....	23

*Les désignations masculines contenues dans ce rapport ont la valeur du neutre. Elles sont utilisées afin de faciliter la lecture du texte et n'ont aucune intention discriminatoire.*

## 2019 : Le dispositif jeunes un support pour la jeunesse, un outil pour les partenaires

Cette année l'association la Barje a fêté ses 15 ans et le dispositif jeunes a connu également ses 10 ans. 10 années qui ont permis d'ancrer le dispositif dans le contexte des offres cantonales et communales et d'être connu et reconnu par le réseau socio-éducatif genevois. Un dispositif facilement mobilisable par les partenaires comme un outil supplémentaire pour des jeunes vivant un passage de vie difficile sur différents plans, compromettant momentanément l'entrée en formation ou dans le monde du travail.

Dans cette phase de transition qu'est la jeunesse, les jeunes, catégorisés artificiellement dans le dispositif de 16 à 25 ans, doivent faire face à une double exigence : accéder à l'autonomie avec tout le poids de la modernité qui enjoint à se définir soi-même ou à « inventer sa vie » et se faire une place dans un système de formation et professionnel de plus en plus concurrentiel exigeant un fort capital scolaire et social. Dans le contexte genevois, 90 % des écoliers accèdent à une certification du secondaire II et progressivement à l'autonomie, soutenus par leurs familles, leurs réseaux ou des soutiens institutionnels. Le chemin pour accéder à une place stable sera alors balisé d'obstacles pour les 10% restant qui n'ont pas de certification et n'ont pas toujours les supports extérieurs nécessaires à l'accession à l'autonomie.

Entre août 2017 et août 2018, année de mise en place progressive de la formation obligatoire Jusqu'à 18 ans, le nombre de jeunes qui ont connu un décrochage du secondaire II a diminué d'un tiers environ. Cependant les plus de 18 ans connaissent un taux de décrochage encore important de 6,9 % (DIP, SRED, 2019) et le décrochage comporte des risques importants sur la vie future. En effet, quitter le système éducatif sans certification augmente considérablement le risque d'être confronté au chômage et à la précarité. De nombreux jeunes sans certification risqueront de connaître une situation d'endettement que ce soit par manque d'information, par refus d'activer des droits ou pour d'autres raisons pouvant mener à un non recours aux prestations. Identifier les difficultés, mobiliser les ressources, apprendre à demander de l'aide, accéder aux structures et effectuer les démarches nécessaires à une amélioration de sa situation nécessitent déjà des compétences et des supports. L'accompagnement proposé par le dispositif jeunes, répond aux besoins de certains jeunes en déficit momentané de supports et de compétences pour accéder à certains dispositifs d'insertion et de formation ou au monde professionnel ou pour s'y maintenir.

Considérant que l'autonomie se construit grâce à des ressources et des supports et n'est pas un postulat de départ, le dispositif jeunes repose sur un modèle d'intervention de proximité, s'appuyant notamment sur la libre adhésion, le lien de confiance et un suivi sur mesure qui s'inscrit dans la durée.

Dans le panel des offres genevois, nous sommes convaincus que ce type de dispositifs permet une alternative à des dispositifs au seuil d'accès plus élevé, nécessitant déjà une mobilisation et des ressources de base.

## Bar-jeunes...Barje, un lieu attentif à la jeunesse

L'association la Barje (bar-jeunes) a été créée en 2004 avec comme objectifs de renforcer la cohésion sociale tout en assurant une activité économique à travers ses deux buvettes et son café et d'œuvrer en faveur de la jeunesse. Une jeunesse qui recouvre en réalité des jeunes aux besoins différents et aux supports inégaux dans sa transition vers l'autonomie et dans l'accès à la formation et à l'emploi. La Barje propose ainsi des petits jobs à des étudiants, accueille des jeunes en situation de décrochage scolaire ou en rupture de formation, offre une scène pour les jeunes artistes locaux. Ses activités sociales et culturelles sont par ailleurs reconnues d'utilité publique.



Cette saison, la Barje a engagé une vingtaine de jeunes étudiants, provenant de la boîte à boulot, accueilli et accompagné 17 stagiaires (pour 19 stages), dont 9 garçons et 8 filles dans le dispositif jeunes, dont un stagiaire en formation HETS de 3<sup>e</sup> année sur 7 mois et a engagé plusieurs stagiaires du dispositif comme extras durant la saison.

## Le dispositif jeunes : « faire avec les difficultés, partir d'où est le jeune »

Le dispositif jeunes a été créé en 2009 pour répondre à la problématique de rupture de formation et à la difficulté d'accéder à une formation par les voies usuelles. Il est destiné à des jeunes entre 16 et 25 ans, avec un permis légal, interrompus dans leur parcours de formation, en recherche d'orientation, souhaitant acquérir de l'expérience ou encore ayant besoin de faire un stage pour valider leur formation. Le volet insertion peut être qualifié à « haut seuil de tolérance », c'est-à-dire qu'excepté les critères mentionnés, la Barje fait avec les difficultés que rencontrent les jeunes et part du principe que celles-ci sont l'occasion de réajustements bénéfiques. Le droit à l'erreur est considéré comme un facteur d'apprentissage et les exigences sont ajustées en fonction de l'évolution du jeune.

### Travail de réseau: « coopérer autour d'une situation »

La Barje accueille des jeunes en provenance de structures communales, de foyers, de services de placement, par les TSHM de la FASE et de la Ville de Genève, par d'autres acteurs associatifs ou par des familles. Les collaborations sont précieuses et essentielles pour la qualité de l'évolution du jeune vers l'autonomie et la formation, car les stages proposés à la Barje sont à considérer comme une étape dans le parcours d'insertion et de formation du jeune, dont l'évolution vers l'autonomie et l'employabilité se fait sur une dynamique de longue - voire très longue - durée, suivant la situation initiale. Pour que le stage soit porteur dans le parcours du jeune, la coopération autour de la situation en réseau en plaçant l'intérêt du jeune au centre est primordiale.



### Encadrement du stage : regards croisés

L'accueil et le suivi des stagiaires sont assurés par une travailleuse sociale (diplômée HETS) engagée par la Barje. L'encadrement quotidien est assuré par un référent métier, professionnel de son domaine (service, restauration, administration). Ce double accompagnement permet des regards croisés provenant de l'action sociale et de l'expertise métier. Un journal de suivi est tenu par la travailleuse sociale pour chaque stagiaire, des bilans formels sont organisés de façon hebdomadaire de manière tripartite (stagiaire, travailleur social et professionnel métier de la Barje, référent réseau) et des bilans informels complètent ces entretiens tripartites.

L'évaluation du stage est balisée par cinq piliers qui constituent le socle d'accompagnement des stagiaires:

- **La découverte** : découvrir un nouvel environnement, un métier, des personnes aux histoires différentes...
- **La décentration** : quitter ses difficultés, ouvrir le champ des possibles, entendre d'autres points de vues sur soi et le monde...
- **La responsabilisation** : prendre conscience que l'équipe professionnelle compte sur nous, identifier les conséquences de ses actes « irresponsables » et y remédier, accéder à l'autonomie en étant accompagné...
- **Le plaisir** : se sentir accueilli, trouver du plaisir dans l'atmosphère de la Barje, participer aux activités festives...
- **Le réseau** : élargir son réseau, son cercle de connaissances, rencontrer des professionnels, être accompagné dans le réseau socio-éducatif...



## Spécificités du dispositif jeunes

Le dispositif propose des stages de différents types et durées et s'appuie sur les principes suivants :

**La libre adhésion** : le jeune est partie prenante de son stage et n'est pas contraint par un mandat externe à l'exécuter. Il n'y a pas de sanctions s'il ne termine pas le stage. L'accompagnement des professionnels et l'engagement du stagiaire s'appuient sur la confiance réciproque. Outre ce « pacte » d'adhésion, le stagiaire s'engage en signant un contrat qui le lie au lieu et au règlement du stage.

**Capacité d'adaptation et de réactivité** : Une des forces du dispositif est sa marge d'adaptation et le suivi sur mesure proposé aux stagiaires, confrontés parfois à des difficultés multiples (addictions, délits, difficultés familiales, troubles psychiques etc.) L'accompagnement par la travailleuse sociale et les professionnels s'adapte donc à l'unicité (chaque cas est unique) et à

la multidimensionalité (chaque situation revêt différents aspects, parfois contradictoires qui appelle une réactivité), inhérent au « geste professionnel éducatif », tel que décrit par Brichaux (2005). Le suivi de type mentorat facilite ce travail sur mesure. Le travail de réseau se fait également sur un mode réactif et souple avec des contacts personnalisés, plutôt que par le biais d'indications ou de procédures.

**Bienveillance...** :Le suivi par les référents métiers, avec l'accueil d'un seul stagiaire à la fois (un pour un) permet d'établir une relation de confiance. Un soin particulier est accordé au temps de l'accueil. Nous partons du principe que le climat de bienveillance participe à la mobilisation et à l'investissement du jeune. Dans ce climat de respect et de reconnaissance mutuels, les exigences peuvent être posées et travaillées, avec une augmentation progressive.

**...Et exigences :** Le stage permet d'acquérir des savoir-faire et savoir-être, transposables à différents métiers (service, accueil, vente, logistiques, administration), d'expérimenter le droit à l'erreur et de se confronter aux exigences d'un métier (ponctualité, maîtrise des gestes, organisations, travail en équipe, autonomie etc.) La plus-value du dispositif est sa capacité à intégrer des jeunes dans l'économie réelle. Ainsi, ils peuvent accéder aux réalités du monde du travail dans un contexte similaire à celui d'une PME, tout en bénéficiant d'un encadrement social.



### Différents types de stages

Le volet insertion du dispositif jeunes propose deux types de stages déclinés sur les différents sites de la Barje:

- *Stage « découverte »*

Durée : 5 jours renouvelable 3 fois.

Public cible : Jeunes ayant besoin de faire une expérience valorisante et mobilisatrice. Le stage découverte est l'occasion d'expérimenter la relation à la clientèle et à l'équipe, d'exercer la capacité de compréhension des consignes « in situ », de tester la curiosité et le niveau d'autonomie du jeune. Il est une étape dans le processus d'autonomisation des jeunes qui se poursuit ensuite avec son référent externe (travailleurs sociaux des antennes communales, éducateurs de foyer, assistants sociaux, enseignants, etc.)

- *Stage « pro »*

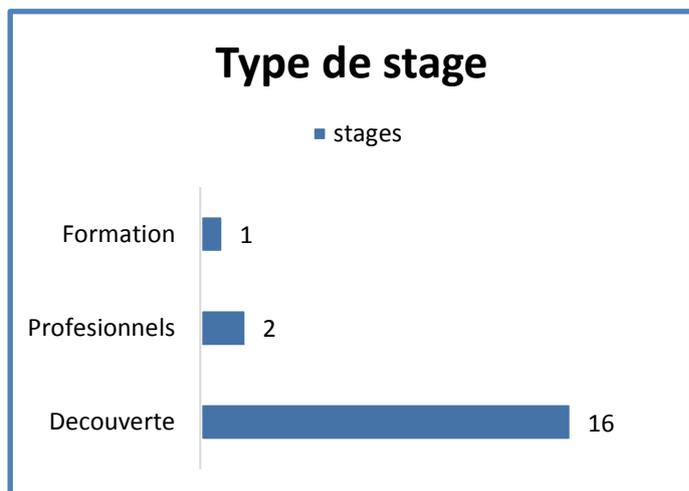
Durée : un mois et plus

Public cible : Jeunes pour lesquels il est pertinent de prolonger un stage « découverte » ou/et qui souhaitent développer un projet personnel/professionnel dans le domaine de la restauration ou dans un autre domaine. Le stage pro permet de travailler sur la durée et de manière plus ciblée avec la référente sociale. Le stage pro favorise la consolidation des compétences de bases, le maintien d'un rythme et permet de travailler sur la dynamique d'insertion.

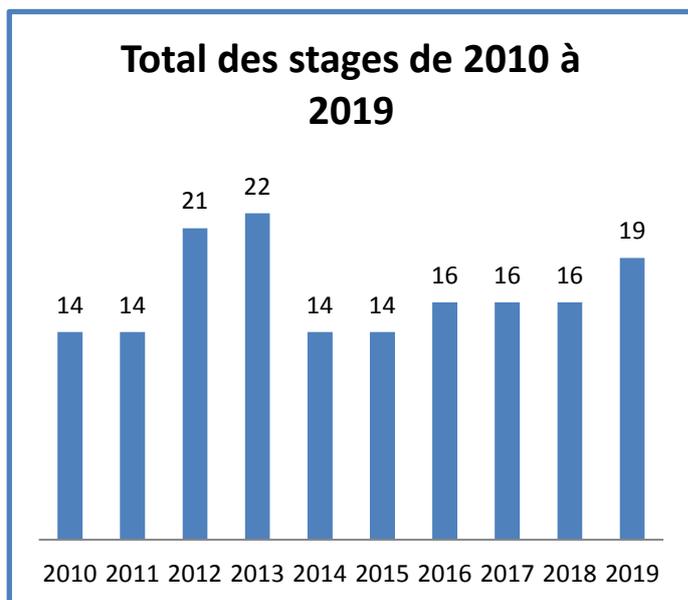


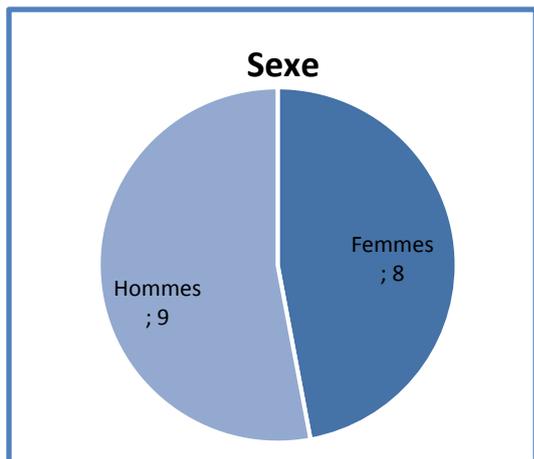
## Principales données quantitatives recueillies de janvier à décembre 2019.

Cette année nous avons accueilli **19 stages**<sup>1</sup> avec un stage HETS de 3<sup>e</sup> année dans le volet formation. A noter qu'un garçon et une fille ont effectué chacun deux stages, ainsi nous comptabilisons le nombre de stages et non pas celui des stagiaires (17).



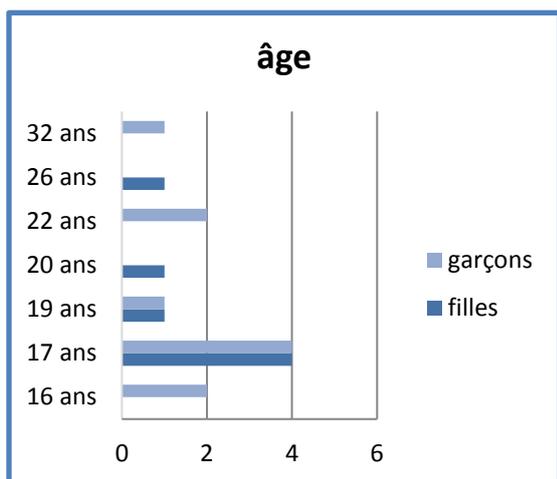
Avec 19 stages, l'objectif annuel de 15 stages a été atteint.



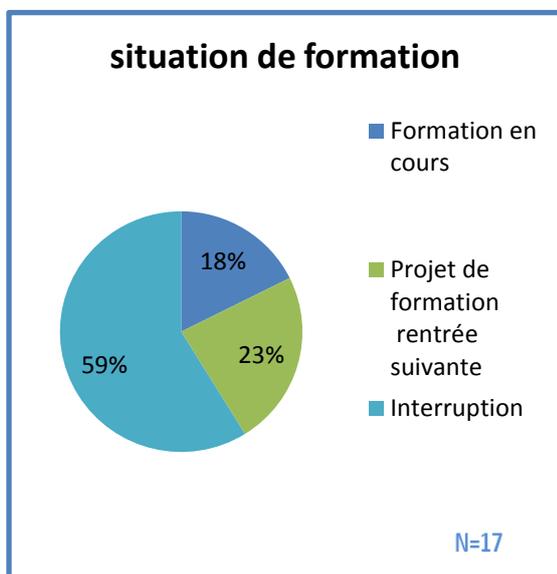


Cette année, la parité a presque été atteinte contrairement aux autres années où l'écart homme/femme était plus grand.

La mise en place de FO18 n'a pas eu d'effet remarquable sur l'accueil des mineurs, puisque le dispositif a reçu (avec les demandes inabouties) : 15 demandes pour des mineurs, dont 10 ont pu être prises en charge.

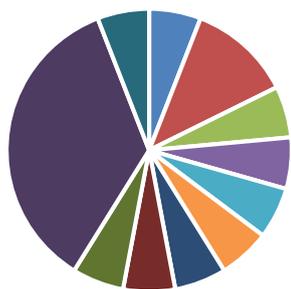


L'âge médian est de 17 ans chez les filles et les garçons.



10 jeunes avaient interrompu leur formation (pas de certification du secondaire II et n'ont pas de projet de formation). 4 jeunes, ont connu des interruptions ou changements de trajectoire et avaient un projet de formation pour la rentrée suivante, 3 jeunes étaient en cours de formation.

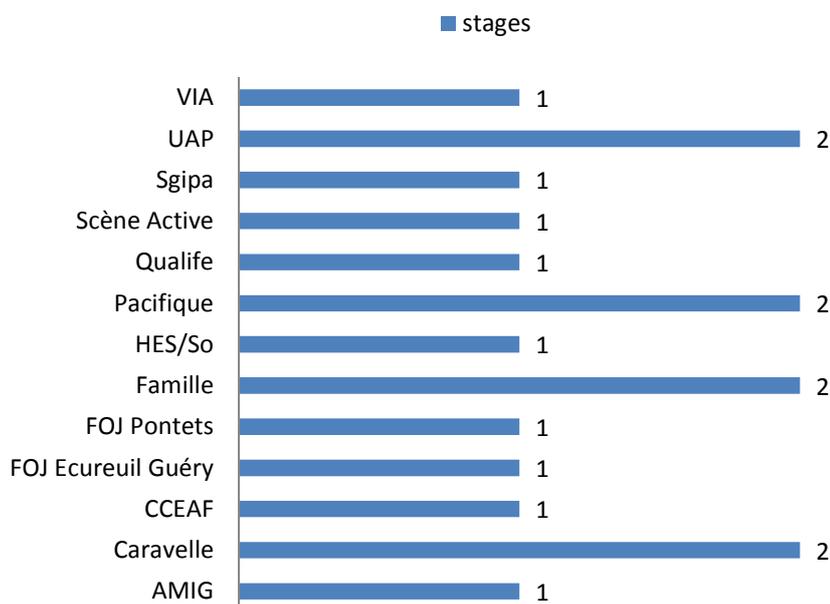
### lieu de résidence



- Carouge
- Chêne-Bourg
- Bernex
- Chambésy
- Vernier
- Hors Canton
- Collonges-bellerive
- Confignon
- Pimplinges
- Plan-les-Ouates
- Ville GE

Le dispositif répond aux demandes de jeunes provenant de tout le canton avec une majorité de jeunes résidant en ville de Genève (6), 5 jeunes résident en foyer. Le stagiaire HETS provenait d'une HETS du Valais.

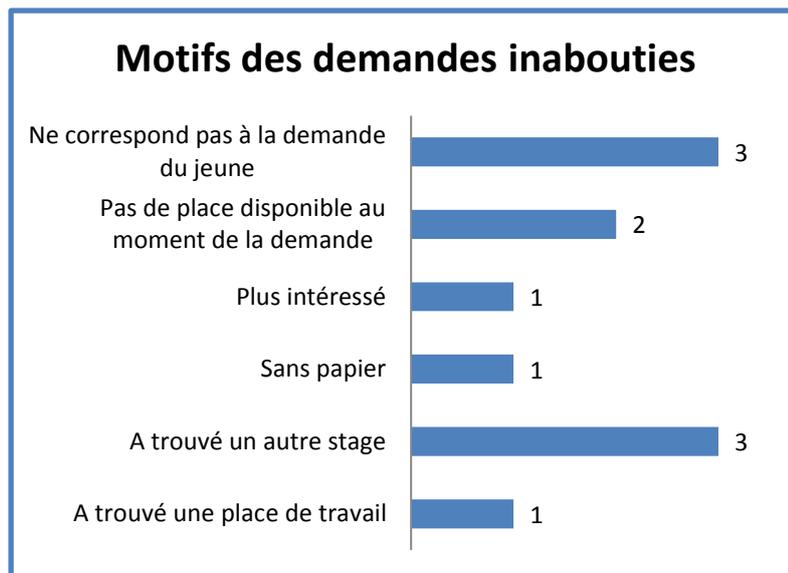
### Provenance des stagiaires 2019



La provenance des stagiaires est bien diversifiée avec cette année plusieurs nouvelles collaborations (détaillées dans les objectifs de collaboration). Les jeunes en provenance des familles sont également souvent suivis par une institution sociale.

## Demandes inabouties 2019

Sur l'année 2019, 11 demandes n'ont pas abouti, c'est-à-dire qu'elles ont fait l'objet d'une demande et d'une évaluation sociale mais que le stage n'a pas débuté. La demande est comptabilisée si elle a engendré du temps de travail (déplacement, suivi administratif, entretiens, téléphones) de la responsable des projets sociaux, mais pas nécessairement la signature d'un contrat.



## Jours planifiés et jours effectués

Les « jours planifiés » correspondent aux jours durant lesquels a été organisée la présence d'un stagiaire. Il s'agit des jours que nous réservons sur un lieu pour recevoir un stagiaire avec lequel nous avons formalisé la mise en route du stage. Cela signifie qu'il y a une place disponible sur un lieu, que le jeune est motivé et que l'institution et/ou ses parents adhèrent au projet.

Les « Jours effectués » sont ceux où les jeunes sont effectivement venus en stage. Dans les situations suivantes, les jours effectués sont retirés :

- En cas de mauvaise météo s'il n'y a pas la possibilité d'un « transfert » du jeune au Café des Volontaires (café intérieur, ouvert par tous les temps)
- Si le jeune est absent, que l'absence soit justifiée ou non
- Les jours fériés, qui sont congés pour le jeune

Cette année, 414 jours ont été planifiés et 314 jours ont été effectués. L'écart de 100 jours est due en partie à des fermetures pour causes de mauvaise météo, absences maladies, accident ou non excusées, à une interruption suite à une opportunité d'avoir une place d'apprentissage et à une interruption sur refus des enseignants que le jeune soit en stage.

## Retour sur les objectifs 2019

### Travailler en collaboration avec le réseau socio-éducatif genevois et les dispositifs d'insertion communaux et cantonaux

Depuis sa création en 2009, le dispositif jeunes propose des stages à ses différents partenaires (structures communales d'insertion, foyers, structures étatiques comme le tribunal des Mineurs, la FASe, CAP formation, Point jeunes-Hospice général, ou à des structures d'accompagnement thérapeutique). Les stages proposés à la Barje sont une étape dans le processus d'intégration de jeunes connaissant des parcours fragilisés et des formations interrompues ou non linéaires, ils sont un « outil » supplémentaire éducatif dans le processus d'autonomisation du jeune. Le travail en réseau s'est poursuivi de manière fructueuse en 2019, notamment avec les travailleurs sociaux hors murs de plusieurs communes.

- **Collaboration dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans**

Depuis avril 2019, le dispositif jeunes de la Barje a été retenu par le Département de l'Instruction publique de la formation et de la jeunesse (DIP) de l'Etat de Genève pour faire partie du groupe de collaboration pilote dans le cadre de la « formation obligatoire jusqu'à 18 ans ». La directrice de l'association, représente les structures associatives d'insertion (Accroche) dans le groupe de concertation « EQIP FO18 », mené par le DIP. La responsable des projets sociaux participe aux séances d'évaluation sur la collaboration entre les dispositifs associatifs et CAP formation.

- **Service de protection des mineurs**

La Convention avec le SPMI a été renouvelée pour 2020. Cette année nous n'avons pas accueilli de jeunes en provenance du SPMI. Toutefois, les jeunes en provenance des foyers ou de l'UAP sont suivis par le SPMI, nous maintenons donc avec ce service une collaboration étroite.

- **Vers l'intégration et l'autonomie (VIA)**

Les jeunes envoyés par VIA sont sous contrat VIA et suivis par un travailleur social de l'antenne VIA qui poursuit le travail d'insertion et d'accompagnement social après le stage. La collaboration donne entière satisfaction. Cette année nous avons accueilli une jeune de VIA. Un bilan effectué en fin d'année a mis en évidence que la coordination et l'information restait fluide entre la Barje et VIA et que la baisse des jeunes envoyés était à mettre sur le compte d'autres facteurs, liés à VIA et indépendants de la collaboration.

- **Nouvelles collaborations**

Cette année nous avons poursuivi un important travail de réseau en relançant régulièrement nos contacts à l'intérieur des différentes structures et en étant présents dans les réseaux de professionnels liés à la jeunesse GEQUILJ et Accroche et lors de conférences portant sur des

thématiques dans le domaine. Ce travail permanent de réseau permet de diversifier les lieux de provenance des stagiaires, d'être réactif et de maintenir nos contacts à jour.

### Caravelle

Nous avons reçu deux jeunes du foyer de la Caravelle, dont un était suivi dans un CFPP. Le suivi s'est fait en collaboration avec l'équipe éducative de la Caravelle et l'enseignant du CFPP.

### CCEAF (Centre de Consultations Enfants Adolescents Familles)

Nous avons reçu un jeune par le CCEAF et un autre jeune en provenance d'un autre lieu était également suivi par ce centre.

### Fondation Qualife

Un jeune a effectué un stage puis a été engagée comme extra durant la saison.

- **Développer des offres de stage pour le public des migrants mineurs**

Nous avons débuté une collaboration avec la Croix rouge en accueillant un stagiaire longue durée en 2018 en provenance du centre de jour, malheureusement la collaboration n'a pas pu se poursuivre car le centre a fermé.

Un jeune suivi à l'AMIG (aide aux migrants de l'Hospice général) nous a contacté de lui-même, arrivé par le biais du « bouche à oreille » le jeune homme a fait une demande à son assistant social qui a validé la demande. Un travail de réseau important a été mené par la Barje pour mettre en place un suivi de proximité sur la commune du jeune homme.

## Favoriser l'intégration sociale et l'insertion par les activités proposées

Pour mettre en lumière le travail proposé dans le dispositif jeunes et les objectifs visés lors des stages, les vignettes illustrent l'aspect qualitatif du dispositif. Le contenu n'est pas exhaustif et d'autres dimensions abordées sont laissées de côté pour mettre en avant les plus significatives. Certains détails du parcours ont été modifiés pour garantir l'anonymat des jeunes.



## Stages de longue durée, un mois et plus

### **Asir<sup>2</sup>, 22 ans, en stage du 8 au 26 avril puis du 6 juin au 26 juillet**

*Asir est originaire d'Afghanistan, au bénéfice d'un permis F, il arrive à la Barje par le biais d'une connaissance puis fait la demande à son assistant social de pouvoir effectuer un stage au café. Il a vécu un parcours de migration douloureux et n'a pas été scolarisé dans son pays. Il souhaite améliorer son français, acquérir de l'expérience et sortir de la vie au foyer qui lui pèse. Comme sa demande arrive en début de saison, nous lui proposons de débiter avec le montage des roulottes. Il tisse alors des liens avec son référent métier et l'équipe et demande de prolonger avec un stage au service. En accord avec son assistant social, il passe en stage longue durée. L'objectif est de l'aider à développer un réseau social et de l'accompagner dans ses démarches de recherche de formation. Son rêve est de devenir assistant dans le domaine de la santé, mais il a beaucoup de lacunes scolaires et linguistiques à combler. Le stage permet de mettre en évidence les difficultés dans sa compréhension des règles du monde professionnel et l'écart entre son projet de formation et les acquisitions scolaires. Les bilans lui permettent de travailler l'organisation dans son travail, d'améliorer son niveau de français et de se sentir intégrer dans un cercle d'appartenance différent de celui de son foyer. Un suivi relai est mis en place avec l'antenne d'insertion de sa commune de résidence, mis en place par le stagiaire HETS. Il l'accompagne à plusieurs rendez-vous, l'aide dans des techniques de prises de notes pour retenir les éléments importants aux rendez-vous, puis passe le relai à la structure municipale qui continue à l'aider dans son projet de formation et de recherche de logement.*

### **Cédric, 22 ans, en stage du 24 avril au 4 mai, 8 au 26 juillet et du 12 septembre au 1er novembre**

*Cédric vient à la Barje en étant suivi à Scène active, car il souhaite s'orienter vers le métier de barmaid et est intéressé par la programmation et la production artistique. En accord avec l'équipe éducative il entame un stage de longue durée que nous aménageons pour qu'il puisse l'interrompre durant le spectacle de Scène active auquel il participe. L'objectif est de vérifier son intérêt pour le métier et qu'il puisse s'initier à la programmation musicale des soirées. Il s'exerce tout d'abord au café puis dans les buvettes et revient au café en fin de saison, où il peut éprouver des horaires différents et la fatigue physique que peut engendrer les métiers de service. Il développe d'excellentes capacités dans le domaine et se sent validé et confirmé dans son choix de formation. Nous lui proposons de postuler comme extra, mais il ne dépose pas de demande à la direction. L'objectif de la seconde partie de son stage au café est plus exigeant. Il s'agit de l'impliquer dans les différentes étapes de la mise en place d'une soirée au café (programmation, communication, accueil etc.) Cette deuxième partie du stage est plus difficile pour Cédric, mis en arrêt maladie, pour des raisons de santé. Il termine son stage avec un aménagement par rapport à ce qui était prévu, puis il est mis à l'arrêt complet. Il revient au bilan de stage, où c'est l'occasion de valoriser ses compétences pour le métier et d'échanger sur les difficultés auxquelles il fait face. La porte reste ouverte et nous proposons à Cédric de nous recontacter quand son état de santé le lui permettra et de revenir la saison prochaine comme extra s'il le désire.*

---

<sup>2</sup> Tous les prénoms ont été modifiés.

## Stagiaires « découverte » une semaine à un mois

### **Céline, 16 ans, en stage du 19 décembre 2018 au 20 janvier 2019**

*Céline arrive par le SPMI et un foyer de la FOJ. Après l'interruption du Cycle d'orientation, elle est entrée en école privée mais interrompt également momentanément sa scolarité pour des raisons personnelles. Elle souhaiterait s'orienter à l'école de commerce. Elle s'intéresse plutôt à la vente, mais sur le conseil de son intervenant en protection de l'enfance et pour éviter de rester sans activité durant ses journées, elle est d'accord de s'essayer au service. Elle effectue 2 jours qui se passent très bien, montre de bonnes capacités d'apprentissage et d'adaptation au milieu professionnel. Cependant, elle souhaite interrompre le stage car le quartier en fin de journée lui suscite des craintes. Elle serait d'accord de faire un stage en journée, nous l'invitons donc à reprendre contact en mai à l'ouverture des roulottes. Elle ne revient pas vers nous durant l'été, mais continue d'être suivie par le foyer qui l'aide pour trouver une formation.*

### **Kim, 17 ans, en stage du 14 mars au 20 avril 2019**

*Kim nous arrive par la Sgipa où il doit effectuer des stages dans différents métiers. Il est également suivi en foyer et son éducateur nous explique le besoin de remettre du sens dans les apprentissages à l'école, où il ne trouve plus d'intérêt et a des difficultés avec ses camarades. Son enseignant nous indique qu'il est démotivé à l'école et peut même se montrer agressif et violent. Plutôt introverti au début, Kim se montre au bout de quelques jours plus à l'aise avec la clientèle et prend petit à petit confiance dans la relation avec les habitués du café. Il s'ouvre, parle à voix haute et est valorisé dans ses capacités. Il est ponctuel, fiable et très soucieux de bien faire. En fin de stage, il manifeste de l'intérêt pour un second stage au service, nous lui proposons le Bateau Lavoir et faisons le lien avec VIA. Finalement Kim renonce et préfère essayer un autre domaine ou revenir à la Barje la saison prochaine sur les roulottes. L'expérience au café a permis à Kim de vivre une expérience valorisante. Un autre regard a été porté sur lui dans l'univers du café, qui lui a sans doute permis de contrebalancer son sentiment de mal être à l'école et les difficultés qu'il rencontre parfois avec ses camarades. L'enseignant a pu souligner également que de voir Kim évoluer en ce sens son stage lui a permis aussi de changer son appréciation sur ses difficultés et ses possibilités.*

### **Matthieu, 17, en stage du 13 au 31 mai puis du 17 au 28 juin 2019**

*Matthieu arrive par le biais de l'UAP. Il a interrompu l'école de commerce et souhaite se remettre en activité et s'occuper durant ses journées. Il a déjà travaillé dans un bar et une boulangerie et apprécie le contact avec la clientèle. Il reste assez réservé sur ses envies et son parcours et peine à formuler ses envies ou ses pensées. Son éducateur fait un travail de reformulation important pour pouvoir élaborer avec lui un projet. Suite au 1er bilan positif, où il montre de bonnes compétences, il demande à poursuivre le stage pour s'exercer en soirée afin de travailler dans un contexte plus stressant, où l'anticipation et la rapidité sont requis. Après un passage aux lavandières qui se passe bien, nous lui proposons de s'essayer au café pour voir les différents aspects du métier. Sans explications claires, il refuse et demande à rester sur les roulottes. Durant son stage et sa présence sur les lieux, la Barje doit faire face à deux vols. Comme tous les autres stagiaires et employés, il est convoqué par la directrice. Lors du second vol, de forts éléments le rendent suspect. Il est convoqué avec son éducateur, la directrice et la référente sociale de la Barje pour lui exprimer les suspicions à son encontre et voir comment envisager la suite avec le rapport de confiance rompu. Il réfute totalement l'accusation et il est très difficile d'avoir accès à ce qu'il éprouve. Il ne réalise pas les conséquences sur l'équipe (confiance rompue, climat délétère). D'un commun accord nous décidons de poursuivre le stage,*

*mais cette fois au café, sans avoir accès à la caisse. Le fait de changer de lieu, lui permet de créer un nouveau lien avec un autre membre de l'équipe qui n'était pas présent sur les roulottes et n'a donc pas directement vécu les vols et le climat de suspicion. La fin du stage se passe bien. Mathieu prend des initiatives, montre des compétences en logistiques (rangement des stocks, étiquetage). Le référent métier du café lui propose de le mettre en contact avec une personne formatrice dans la restauration. Il continue son suivi à l'UAP où son éducateur lui propose d'autres stages et poursuit la recherche d'une place d'apprentissage.*

### **Jules, 17 ans, en stage du 3 au 10 juin 2019**

*La mère de Jules nous contacte après avoir pris connaissance de notre site internet. Elle est très inquiète pour son fils et nous explique qu'il a vécu une situation de harcèlement à l'école secondaire et ne souhaite plus y retourner. Elle a déjà contacté différentes associations. Il est en contact avec les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de sa commune. Nous demandons à le rencontrer et à collaborer avec le TSHM pour pouvoir sortir des enjeux familiaux et vérifier son propre intérêt. Jules a plutôt l'envie de se faire des sous, mais est d'accord d'essayer une semaine sur une roulotte. D'après la mère, il est pris dans de mauvaises fréquentation qui l'influencent négativement. Il a déjà effectué un stage sur sa commune puis à l'école hôtelière mais suite à des retards et absences fréquents, ceux-ci se sont interrompus. Le stage à la Barje est également parsemé d'absences injustifiées, d'interruptions imprévues, de retards et de comportements à reprendre. Nous lui exprimons qu'il ne nous semble pas être vraiment engagé dans le stage et questionnons son intérêt à être là. Il nous semble très pris par des soucis extérieurs. Jules a toutes les capacités pour le stage et ne montre pas de difficultés d'apprentissage ni d'organisation. Il nous confirme qu'il est pris par des difficultés extérieures qui le pèsent et entravent son stage, qui nous semble être porté par ses parents plutôt que par lui-même. En accord avec lui, nous mettons une fin au stage et lui mentionnons que s'il désire revenir de son propre gré, nous l'accueillons. Nous restons en contact durant le suivi avec le TSHM, qui l'oriente vers une structure de prise en charge pour les difficultés psychologiques et risques suicidaires. Après le stage. Il reste en lien avec les TSHM, continue le suivi psychothérapeutique mis en place et est inscrit pour Scène Active la rentrée suivante.*

### **Justine, 17 ans, en stage du 1 au 19 juillet 2019**

*Justine termine sa dernière année du secondaire en école privée elle a été acceptée à l'école des arts appliqués pour la rentrée suivante. Après avoir effectué un stage l'an passé à la Barje par le biais du SPMI, elle revient avec sa mère. Son souhait en fin de saison 2018, était d'être engagée comme extra, mais la référente métier avait jugé qu'elle n'était pas prête. Pour pouvoir passer en extra, elle devait faire quelques soirées afin de s'exercer lors d'un rythme plus soutenu. Elle ne s'était pas présentée lors des soirées prévues et nous lui avons alors proposer de revenir la saison suivante, car elle a comme envie de passer comme extra après quelques essais lors des périodes de fortes activités. En début de saison, elle demande à être sur un horaire calme, car elle ne se sent pas prête pour commencer en soirée. Au bout de quelques jours, des problèmes de comportements sont relevés par les équipes. Elle supporte mal les remarques et répond au responsable d'équipe en refusant ses demandes d'ajustement (temps limité sur son portable, pauses cadrées, etc.). En raison de ces différents comportements, la directrice fixe avec elle des objectifs clairs lors d'un entretien. Les responsables de bar poursuivent son encadrement en fixant des objectifs à atteindre jours après jours, mais elle montre de véritables difficultés à se conformer à un cadre, même minimal. Elle termine son stage sans avoir pu passer en extra. La directrice expose durant le bilan de stage les difficultés rencontrées et ce que Justine doit*

développer pour pouvoir travailler comme extra ou fonctionner dans un collectif avec un cadre. Elle commence son école d'art à la rentrée.

#### **Milène, 17 ans, en stage du 8 mai 17 mai et 27 mai au 20 juin 2019**

Après avoir interrompu le collège et connu des difficultés familiales, elle fait un séjour avec l'association Pacifique. Malgré un bon niveau scolaire, Milène manifeste peu d'intérêt pour l'école et n'a pas encore de projet de formation défini. Mis à part la pratique régulière et assidue d'un instrument, elle n'a pas d'activité quotidienne. De retour de son séjour de rupture en mer avec Pacifique, elle débute avec un stage de montage des buvettes. Suite au bilan de ce stage, Justine est très contente de pouvoir être occupée durant ses journées et demande à continuer au service. Elle s'intègre très bien dans l'équipe et crée des liens forts avec certaines personnes qui deviennent des personnes ressources. Elle montre une très bonne capacité d'apprentissage et d'autonomie qui lui permettent d'être engagée comme extra après avoir fait tester le travail durant les moments de rush en soirée. Suite à son stage, elle a pu travailler comme extra durant tout le reste de la saison avec pour objectif d'économiser des sous pour faire une école de navigation en bateau. Elle s'est inscrite à Scène Active pour la rentrée suivante.

#### **Isabella, 19 ans, en stage du 18 au 24 juin**

Isabella est déscolarisée depuis trois ans et suivie à l'OFPC sans avoir encore de projet de formation. Elle nous est adressée par le Centre de Consultations Enfants Adolescents Familles. Le stage est sollicité pour la remobiliser et lui permettre de découvrir divers métiers. Elle mentionne vouloir effectuer quelques jours seulement. Après 3 jours qui se passent bien, elle est motivée pour terminer la semaine et aimerait découvrir un autre horaire avec plus d'activités. Après son stage, elle enchaîne avec un autre stage dans un cabinet de vétérinaire et a trouvé des heures de travail de ménage chez une amie. Nous lui proposons de nous recontacter si elle souhaite réitérer le service sur un autre horaire. Elle poursuit son suivi au CCEAF et à l'OFPC.

#### **Lucie, 17 ans, en stage du 15 juillet au 2 août**

Lucie est suivie par l'association Pacifique. Après un retour en juillet de son séjour en mer avec l'association, elle a besoin d'être occupée avant de commencer les modules FO18 en septembre. Elle se met dans des situations à risques à travers des consommations et des relations. Le lieu de stage disponible aux Lavandières pourrait être un environnement à risque par rapport à ses fréquentations, ce qui amène la référente sociale et Lucie à être attentives à ce point. Le stage se passe très bien sans prise de risque ni mise en danger. Lucie se lie également d'amitié avec un ou deux extras qui deviennent des personnes ressources. Lucie débute Scène Active en septembre.

#### **Anna, 26 ans, en stage du 8 au 26 juillet**

Anna a effectué un an d'apprentissage qui ne s'est pas bien déroulé. Elle a souffert d'épuisement et a perdu confiance en ses capacités. Elle est envoyée par Qualife. Elle recherche plutôt un petit job, toutefois plutôt que rester sans activités, elle est d'accord de faire un stage d'une semaine pour acquérir de l'expérience. Anna souhaite débiter un nouvel apprentissage en 2020. Le stage à la Barje lui permet de retrouver confiance en elle et ses capacités, elle poursuit ainsi sa période de stage. En fin de stage, elle postule comme extra et est engagée pour la fin de la saison.

### **Nicolas, 16 ans, en stage du 5 au 23 août**

*Nicolas nous est adressé par un foyer de la FOJ. Il souhaite entrer à l'école de commerce la rentrée prochaine. Il souhaite ne pas rester inactif durant l'été, gagner un peu de sous et de l'expérience professionnelle. Son stage se passe parfaitement bien et après une semaine en journée il peut s'exercer à quelques soirées. Fort de cette expérience, il est prévu qu'il entre à l'école de commerce à la rentrée.*

### **Thaïs 17 ans, stage du 13 au 23 août**

*Thaïs arrive par un foyer de la FOJ. Elle aimerait commencer l'ECG la rentrée suivante. Elle souhaite acquérir de l'expérience professionnelle dans un environnement bienveillant. Son stage se passe sans souci, malgré une courte interruption pour maladie. Elle poursuit son suivi en foyer.*

### **Miguel, 16 ans, en stage du 16 au 20 septembre**

*Miguel nous est adressé par le Foyer la Caravelle. Il est en classe de formation pré professionnelle, qui demande de faire des stages en parallèle des cours. L'objectif est de découvrir l'univers professionnel. Miguel est très fier d'être le premier de sa classe à avoir trouvé un stage. Le stage devait se dérouler sur 3 semaines, mais l'école n'entre pas en matière pour 3 semaines en continu. Comme c'est la fin de saison, il n'est pas possible de lui proposer 3 semaines discontinues en raison de la fermeture des buvettes. Nous l'invitons à revenir la saison prochaine, pour s'exercer sur un rythme plus soutenu et travailler les points d'amélioration identifiés. Le bilan de stage met par exemple en évidence qu'il peut améliorer sa manière de « filtrer » ses pensées face aux clients ou ses responsables. S'appuyer sur des exemples concrets en service, lui permet de prendre conscience d'apprentissages précis à faire qu'il peut transposer dans sa vie de tous les jours. Il poursuit son suivi au foyer.*

### **Ania, 20 ans, en stage du 1 au 26 juillet**

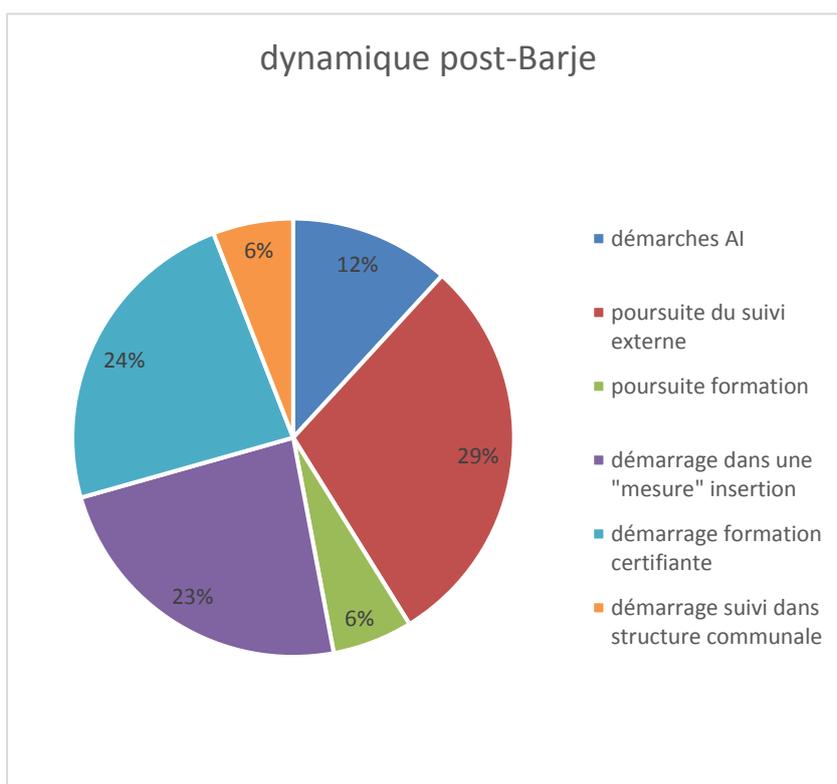
*Ania termine la fin du cycle et montre un intérêt pour le métier de barmaid ou le domaine des soins aux animaux. Elle a déjà fait un mois de stage au Bateau Lavoir. VIA nous l'adresse pour qu'elle puisse vérifier son intérêt pour le métier de service et affiner sa posture professionnelle. Ania annule avant la fin son stage car elle souhaite se concentrer sur ses recherches d'apprentissage et se préparer pour ses tests de français. Le stage a montré qu'elle avait toutes les capacités pour s'orienter dans le service et lui a permis de prendre conscience et d'éprouver les aspects plus désagréables du métier (nettoyage, porter des charges). Elle effectue ensuite un stage dans un Hôtel puis est prise pour une place d'attestation fédérale professionnelle dans l'hôtellerie.*

## **Après le stage...le début de la suite**

Dans la majeure partie des suivis, le jeune arrive par une structure et poursuit son suivi avec les structures qui l'ont orienté à la Barje ou reste en contact après le stage avec un professionnel référent (TSHM, assistant social, éducateur). Les jeunes qui arrivent à la Barje par le bouche à oreille ou par leur famille sont souvent également déjà suivis par une ou plusieurs institutions. Si ce n'est pas le cas, avec l'accord du jeune, nous introduisons les professionnels du réseau dans la coopération autour du stage pour travailler à la continuité de celui-ci et penser dès le début du stage à préparer sa fin et les perspectives post-stages.

Certains jeunes, en fonction de leurs compétences au service et des besoins de la Barje, peuvent être directement engagés comme extra à la Barje (contrat Barje) par la direction de la Barje. Cette année, quatre stagiaires ont pu expérimenter une progression du stage à extra grâce à un engagement sur les buvettes durant la même saison. Cette politique entend valoriser les compétences acquises par les jeunes, leur permettre de se projeter à plus longs termes dans une réalité professionnelle et d'expérimenter ses contraintes, de se confronter à une expérience professionnelle avec des exigences continues tout en s'appuyant sur une forte cohésion d'équipe. Les jeunes ont également ainsi la possibilité de gagner de l'argent, d'avoir un salaire et de sortir de la logique de stages.

Dans le cas de jeunes en décrochage et hors de toutes structures de formation ou d'insertion depuis plusieurs années, il est important de prendre en compte la temporalité et de voir le stage comme un processus qui s'inscrit dans la durée, le stage est à considérer comme un outil parmi d'autres mobilisés par les différents partenaires pour permettre au jeune de vivre une étape dans le processus d'intégration socio-professionnelle, qui se fait parfois sur plusieurs années.



## Conclusion et perspectives

Cette année 17 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement réparti sur les différents lieux de la Barje et un tournus plus fréquent des stagiaires entre les différentes exploitations et sur des horaires variés a permis aux stagiaires de découvrir des réalités du métier très diverses entre le « coup de feu » du soir et le calme matinal. La Barje répond en outre toujours à une demande de stages importante de la part de ses partenaires et n'a pas rencontré de baisse de son public mineur malgré la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

L'important travail de réseau et de communication a permis l'élargissement de partenaires susceptibles de recourir à des lieux de stage comme outil d'expérimentation, de formation et d'intégration. L'accueil d'un stagiaire HETS et son investissement ont permis de renforcer le suivi post stage pour certains stagiaires.

Les collaborations se sont poursuivies et de nouveaux partenaires ont sollicité le dispositif jeunes.

Pour 2020 nous espérons pouvoir offrir aux jeunes des places de stages reconnue dans le dispositif de formation obligatoire pour les mineurs et élargir notre offre avec des places donnant accès à une certification ou en créant des partenariats avec des lieux formateurs.



## Références citées

Brichaux, J. (2005). Le geste professionnel de l'éducateur. Dans ; J. Brichaux, L'éducateur spécialisé en question(s) : La professionnalisation de l'activité socio-éducative (pp. 55-73). Toulouse, France : ERES

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), Service de la recherche en éducation, 2019. Récupéré de : <https://www.ge.ch/document/indicateurs-du-decrochage-formation-version-condensee-six-indicateurs/telecharger>



## Remerciements

Le dispositif est subventionné par l'Unité de vie associative du département de la cohésion sociale et de la solidarité, soutenu par des communes et des fondations et autofinancé en partie par la Barje.

L'association la Barje remercie particulièrement :

Les stagiaires pour leur intérêt et leur participation aux activités.

L'équipe des référents métiers et les collaborateurs qui ont accompagné et encadré les stagiaires quotidiennement avec convictions et qualité.

Les familles des stagiaires présentes dans le suivi.

Les partenaires avec lesquels elle a collaboré cette année :

AMIG-Hospice général, Association BâB-VIA, Caravelle, CCEAF, CFPP, Fondation officielle de la jeunesse, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Pacifique, Qualife, Scène Active, Sgipa, Unité d'assistance personnelle.

Nous remercions également pour leur soutien financier sans lequel le dispositif jeunes n'existerait pas:

La Ville de Genève et le service d'Unité de vie associative.

Les communes suivantes: Anières, Bardonnex, Carouge, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Jussy, Meinier, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Thônex, Vandoeuvre.

Les fondations suivantes :

